

## [Espaces verts](#)

[Ville de Janzé](#)

### Gestion différenciée

**La ville de Janzé est engagée dans une démarche de gestion écologique des espaces verts aussi appelée "gestion différenciée".**

Grâce à cette méthode, les espaces verts sont traités selon leurs fonctions et leurs usages. Les espaces qui ne sont pas ou peu utilisés sont moins souvent entretenus tandis que l'attention est portée sur les voies de circulation piétonne et vélo et sur les espaces de jeux.

### Zéro-phyto

Le service espaces verts œuvre quotidienne au **désherbage des espaces publics en employant des techniques non chimiques** : paillage, désherbeur thermique... Ces méthodes demandent plus de temps mais sont bien meilleures pour l'environnement et notre santé.

### L'entretien

Le centre-ville est découpé en différents secteurs. L'équipe espaces verts intervient quartier par quartier, en fonction des besoins (tonte, débroussaillage, désherbage, taille de végétaux...). **Les demandes des usagers sont toujours prises en compte mais elles sont traitées en fonction des priorités.**

**Si vous constatez un problème relevant de la sécurité des biens et des personnes (chute d'arbre,...) contactez les services techniques  
02 99 47 28 60**

### Le désherbage du cimetière

Pour le cimetière, le désherbage répond à une organisation particulière. En effet, la configuration des lieux ne permet pas le passage des appareils comme la débroussailleuse. Le désherbage est alors entièrement effectué à la main et à la binette.

### Adopter de nouvelles pratiques

Tous les Janzéens peuvent contribuer à cette démarche par de petits gestes simples. Saviez-vous, par exemple, que pour se débarrasser de plantes non désirées, vous pouvez utiliser de l'eau chaude, du vinaigre blanc ou du cidre ? La plante va subir un choc et se détruire dans les jours suivants. Cette technique réitérée au cours de l'année permettra d'obtenir un résultat optimum, sans pesticides !  
**Rappelons qu'il incombe à chaque habitant de nettoyer et balayer devant son habitation ou son commerce, que la voie soit publique ou privée.**

### Contact

#### Service espaces verts

Services techniques  
Rue Louis Blériot

02 99 47 28 60

## [Faire un signalement](#)

rgba(255,255,255,1)

## **A noter**

Les travaux de bricolage et de jardinage **pour les particuliers** sont autorisés :

de 8h à 20h du lundi au samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

rgba(255,255,255,1)